

## *Non ignota cano*: histoire et mémoire dans « la dernière épopée romaine »<sup>1</sup>, la *Johannide* de Corippe

Étienne Kern

École normale supérieure

La *Johannide* est la plus ancienne des œuvres que l'on ait conservées du poète tunisien Corippe, plus connu peut-être pour son *Eloge de l'empereur Justin II*, qui a eu les honneurs de la Collection des Universités de France<sup>2</sup>. Composée vers 550, elle célèbre en huit livres les victoires toutes récentes d'un général byzantin, le *magister militum* Jean Troglita, envoyé par Justinien en Afrique pour y mater les insurrections berbères qui ont suivi la reconquête « romaine » (546-548)<sup>3</sup>.

Ce poème épique<sup>4</sup>, récité peu après les événements qu'il relate, et qu'il entend relater fidèlement<sup>5</sup>, s'inscrit dès lors dans le cadre de l'épopée historique, telle que la définit D. Madelénat<sup>6</sup>. Il va sans dire que la *Johannide* entretient ainsi un rapport fondamental avec l'histoire et, singulièrement, avec le passé. Pour autant, ce passé est remanié, déformé par le travail poétique et, nous le verrons, les implications politiques inhérentes à tout projet panégyrique. En vertu de ces distorsions, qu'elles soient purement contingentes ou constitutives du genre littéraire, l'histoire, devenue malléable, perd de son autonomie et se voit attribuer un sens. S'ajoute à cela le fait que Corippe considère cette histoire comme devant être transmise, ou, en l'occurrence, « devant être lue » (« *legenda* », *praef.* 4) – elle devient *légende* livrée à la *fama*. Dans ces conditions, l'expression *Haud ignota cano*<sup>7</sup> (qui signifie, dans son contexte, que l'héroïsme de tel personnage est bien connu de tous, à commencer

1. L'expression de « dernière épopée romaine » est reprise à D. Romano (« l'ultimo epos latino », Romano 1968) par P. Galand-Hallyn (Galand-Hallyn 1993).
2. Cf. Antès 2002 (éd. et trad.). S'agissant de la *Johannide*, l'édition de référence est actuellement celle de Diggle & Goodyear 1970.
3. Sur ces événements, et plus généralement les Maures, on consultera Modéran 2003.
4. Sur le genre dont relève le poème (épopée, panégyrique, épopée panégyrique), cf. Zarini 2003b, 1-22.
5. Corippe veut relater une *series fidissima rerum*, « une succession d'exploits parfaitement dignes de foi » (trad. V. Zarini), *praef.* 21.
6. Madelénat 1986, 135-136.
7. *Ioh.* VII, 397. La formule décalque *Aen.* VIII, 49 : *Haud incerta cano*.

par les auditeurs-lecteurs), sonne comme un manifeste : le poète entend chanter des événements qui relèvent de la mémoire collective.

En effet, ce n'est pas tant d'histoire que de mémoire qu'il est question ici – car le passé, plus encore qu'objet de connaissance et de transmission, est ici objet de célébration et enjeu de pouvoir, d'autant plus que l'histoire dont traite Corippe est, comme chez Claudien en son temps, d'une actualité brûlante. Or, c'est bel et bien en termes de mémoire, si ce n'est de commémoration, que Corippe envisage son entreprise, lorsqu'il souligne, dès la préface de sa *Johannide*, la puissance de la littérature épique, qui transmet aux générations futures le souvenir du passé (manière pour l'auteur de se réclamer d'une prestigieuse tradition) : « Qui connaîtrait le grand Enée, qui le cruel Achille [...], si les lettres ne rappelaient (*commemoraret*) l'œuvre des héros antiques ? »<sup>8</sup>.

Or, si plusieurs savants ont largement étudié la dimension pragmatique d'une œuvre telle que la *Johannide*, et singulièrement sa visée politique<sup>9</sup>, il est possible de montrer que la mémoire elle-même, qu'on l'aborde sous l'angle de l'idéologie sous-jacente à l'œuvre – la mémoire du passé –, ou sous celui de la pratique littéraire de Corippe – la mémoire des textes –, participe à ce vaste projet politique.

Poème officiel, le rôle premier de la *Johannide* est de contribuer à la construction d'un consensus autour du pouvoir byzantin<sup>10</sup>, dans le cadre éminemment politisé d'une *declamatio* devant les élites locales, alors irritées par la querelle des Trois Chapitres, écrasées d'impôts et susceptibles de nostalgie à l'endroit des anciens potentats, les Vandales<sup>11</sup>. Les travaux de V. Zarini et d'Y. Modéran ont mis en évidence l'un des ressorts essentiels à l'établissement de ce consensus : l'opposition manichéenne<sup>12</sup>, constante dans l'œuvre, entre un groupe perçu comme négatif, voire maléfique, les Maures, et le groupe positif des Byzantins.

On se propose ici de montrer comment la mémoire participe de la construction de ce consensus, dans le but d'affirmer une identité proprement byzantine, c'est-à-dire, selon les conceptions du temps, romaine et chrétienne<sup>13</sup>. En s'adressant à un auditoire composé de Byzantins convaincus, mais également d'autochtones qu'il faut convaincre, le poète cherche à raviver, voire à créer, une mémoire collective<sup>14</sup> dont l'instauration vise à souder un groupe, en opposition à un autre groupe – nécessité politique que V. Zarini a justement mise en évidence<sup>15</sup>.

8. *Ioh. praef. 7 et 10 : Quis magnum Aeneam, saeuum quis nosset Achillem [...] / littera ni priscum commemoraret opus ?* (trad. V. Zarini).

9. Voir, pour une approche historique de la question, Modéran 1986 ; pour une approche plus littéraire, Hofmann 1988.

10. C'était une nécessité, selon Zarini 2003b, 9 : « Ces élites, après un mouvement d'enthousiasme consécutif à la reconquête « romaine », sont bien déçues : le nouveau pouvoir nomme des administrateurs surtout hellénophones, lève des impôts redoutablement lourds, ne serait-ce que pour fortifier les frontières, et prend des positions religieuses hétérodoxes aux yeux des Africains ».

11. Sur la sympathie dont bénéficiaient encore les Vandales, cf. Modéran 2003, 565.

12. Zarini 1997a, 222. On notera toutefois que l'art du contraste sert également un projet purement poétique, comme l'a bien montré P. Galand-Hallyn, selon qui Corippe s'attache à éviter ces trois écueils que sont la froideur, l'enflure et le pathétique, en cherchant une élévation qui gagne à la stylisation, cette dernière allant « de pair avec le manichéisme », Galand-Hallyn 1993, p. 82.

13. Cf. Lausberg 1989, 108. « Die *Johannis* soll offenbar das Epos des justinianischen Rom sein, wie die *Aeneis* das Epos des augusteischen war. »

14. Il faut être prudent avec la notion de « mémoire collective », forgée à l'époque romantique. Cette mémoire n'est pas « collective » au sens de « populaire », cf. Hauser 2004, 161. « La théorie de l'épopée considérée comme art populaire ne fut rien d'autre qu'une tentative en vue d'expliquer son élément historique. Les romantiques n'avaient pas encore conscience de la fonction propagandiste de l'art. L'idée que l'aristocratie militaire de la grande époque héroïque ait pu avoir un intérêt pratique à la poésie leur était totalement étrangère. [...] Les romantiques n'auraient jamais pu admettre que [...] leur intérêt pour la diffusion poétique des grands événements n'était pas purement intellectuel ». Zarini 2003b, 12, montre bien, dans le cas de Corippe comme dans celui des autres poètes de la latinité tardive, que la propagande lettrée ne s'exerce pas sur les masses, mais sur les élites.

15. Cf. Zarini 2005.

L'accent sera mis sur la mémoire du récepteur du poème, à savoir l'auditoire de la *declamatio*, dans la mesure où c'est sur lui que s'exerce le projet politique, ou à tout le moins idéologique, qui est à l'origine de l'œuvre.

## La mémoire du passé

V. Zarini constate « combien, dans la *Johannide*, on fait appel au passé. [...] Il y a ici la marque d'un souci épique de mémoire [...], une mémoire que la narration oriente, fixe et entretient »<sup>16</sup>. Or, le rappel du passé n'a de sens que dans le rapport qu'il entretient avec le temps présent, comme le montre, au plus haut point, l'*exemplum*, qui n'est autre qu'une leçon pour le présent. Cette relation au présent est manifeste dans la composition même du récit de Liberatus, qui constitue, en une analepse de 653 vers (3, 52 – 4, 255) calquée sur celle d'Enée aux livres II et III de l'*Enéide*, l'un des blocs les plus importants du poème. En effet, Liberatus, qui connaît « tous les événements qui s'accomplirent dans sa patrie, [...] l'auteur de nos maux passés et les misères des temps présents »<sup>17</sup>, retrace les événements du passé, à commencer par la jeunesse du chef de l'insurrection, le Maure Antalas. Or, cette histoire est très nettement orientée vers le moment présent, comme le montre la péroraison du récit, qui consiste en une supplique adressée à Jean : « Telles sont les déprédations, restées jusqu'ici sans vengeance, auxquelles succombe l'Afrique. C'est toi qu'elle attend dans sa détresse »<sup>18</sup>.

Au regard de la composition de l'auditoire de Corippe, ce rappel du passé nécessite une certaine pédagogie de la part du poète. Pour qu'une mémoire proprement commune se fasse jour, il se doit d'expliquer aux autochtones ce qu'ils ne savent pas forcément sur le passé byzantin, de même qu'il tente de familiariser ses auditeurs étrangers – colons, fonctionnaires ou militaires – avec le monde des *Afri* (ces autochtones romanisés qui se rangent dans le camp byzantin) et celui des *Mauri*. Il y a, au sein même de l'œuvre, une certaine mise en abîme de cette situation : l'introduction au récit du tribun Liberatus, qui retrace l'« archéologie » du conflit. Liberatus, un *Afer*, se distingue, parmi les officiers, par sa connaissance intime de la Byzacène. Jean Troglita, qui ne connaît la région que pour y avoir autrefois guerroyé aux côtés de Bélisaire, s'interroge sur les causes du malheur qui s'est abattu sur l'Afrique. Alors qu'il invite les membres de son entourage à lui rappeler l'histoire de cette époque, un autre officier, Gentius, s'en déclare incapable, car « l'origine de la guerre demeure pour [lui] enveloppée de ténèbres profondes »<sup>19</sup>, mais il suggère au général d'interroger Liberatus, qui s'exécute. Si l'on rapporte cet épisode à la situation d'énonciation, il apparaît ici que Jean et Gentius sont dans la même position que les auditeurs byzantins, arrivés depuis peu dans la région, tandis que Liberatus en sait autant que les auditeurs autochtones, ses compatriotes. On pourrait même dire qu'il partage avec Corippe, autre *Afer* dont il est ici comme le représentant, l'omniscience propre au poète épique.

En allant plus loin, il est possible d'affirmer que le rappel du passé remplit, dans la *Johannide*, deux fonctions qui ressortissent nettement à la mémoire : il permet d'une part de faire sentir à l'auditeur le contraste entre un passé chaotique et un présent heureux ; d'autre part, il permet, par d'habiles comparaisons, de grandir les Byzantins en les assimilant aux gloires des temps passés. De façon naturelle, le premier procédé repose essentiellement sur le rappel du passé récent, c'est-à-dire celui de la guerre qui vient de s'achever, et le second

16. Zarini 2003b, 72.

17. *Ioh.* 3, 50-51 : *quippe omnia nouit / in patria commissa sua [...] / auctoremque mali prisci seu temporis iram*. Les traductions de la *Johannide*, à l'exception de la préface, sont celles de J. Alix, revues par nos soins.

18. *Ioh.* 4, 243-244 : *Africa per tantas periens non ultra rapinas / sic mersa est. Te exspectat inops*.

19. *Ioh.* 3, 45-46 : *origo / nos latet, abstrusis penitus contexta latebris*.

sur le rappel du passé ancien, tant il est vrai que la *uetustas* jouit, dans le monde de l'Antiquité tardive, d'un prestige et d'un crédit inégalables<sup>20</sup>.

Au moment où Corippe déclame son poème, la Byzacène retrouve un peu de sérénité, à la faveur, comme il se plaît à le répéter, de la reconquête byzantine. Pour autant, près de deux ans seulement après la victoire finale de Jean Troglita, en 548, le poète ne se fait pas faute de rappeler les horreurs de la guerre, au risque de rouvrir des blessures encore vives – de façon significative, Liberatus peine à retenir ses larmes lorsqu'il est invité à raconter les malheurs de l'Afrique (3, 54-62). Raviver ainsi la mémoire d'un récent passé tourmenté permet à Corippe de porter le retour de la paix au crédit des Byzantins – le poème qu'il annonce à ses auditeurs est en effet un « poème festif », *carmina festa* (*prae*f. 2).

Tel est le but poursuivi par le poète, que les souvenirs qu'il s'attache à faire revivre dans l'esprit de l'auditeur soient bons ou mauvais. De fait, le procédé est très efficace. Si le souvenir est tout à l'honneur de l'armée byzantine, Corippe le ravive et l'exalte. C'est ainsi que l'on voit Jean, alors que les navires byzantins s'approchent du rivage africain, montrer du doigt un « lieu de mémoire » illustré, en 533, par un général couvert de gloire : « Voyez-vous là-bas, près de la mer, ce tertre qui s'élève [...] ? C'est là que le général Bélisaire plaça sa tente »<sup>21</sup>. Si, à l'inverse, le souvenir est mauvais et en faveur des Maures, telle une victoire berbère, Corippe sait bien qu'il ne peut le dissimuler, car l'épisode est encore ancré dans la mémoire de l'auditoire. Il mobilise alors tous les *topoi* habituels pour dépeindre les adversaires comme des barbares cruels, rusés, agents du chaos et du Mal, sans parler de leur paganisme qui s'oppose en tous points à l'orthodoxie byzantine. Ce faisant, par le rappel du passé, il ranime *a posteriori* la peur que les Maures ont inspirée naguère, en y insistant lourdement pour les besoins de la cause, afin de faire sentir, par contraste, les bienfaits de l'occupation des Byzantins. C'est sans nul doute pour effrayer son auditeur – et donc le convaincre du bien-fondé de sa cause – que le poète insiste à ce point sur les mœurs des Maures, qui, étrangers à la structure de la cité, entre autres signes de barbarie, vivent dans des lieux inhospitaliers<sup>22</sup>, s'habillent comme des bêtes ou utilisent leurs animaux comme instruments de combat<sup>23</sup>. Flaubert n'a-t-il pas reconnu avoir trouvé dans la *Johannide* « beaucoup de détails sur les peuplades africaines » lorsqu'il composait *Salammbô*<sup>24</sup> ?

Si l'affirmation d'une identité byzantine repose, en partie, sur la mémoire du passé proche, la mémoire du passé ancien se voit dotée d'une fonction différente. Il ne s'agit plus de faire sentir, par contraste, les bienfaits actuels de l'occupation byzantine, mais de grandir les personnages et les événements en les comparant à ceux des temps passés.

Le vecteur privilégié de ce projet est le recours à l'*exemplum*, que le poète utilise ou non le procédé de la comparaison, caractéristique du genre épique et particulièrement pratiqué par Corippe. Il est vrai que les « *exempla* historiques [sont] peu nombreux pour un si long poème »<sup>25</sup>, pour des raisons diverses (la principale étant que Corippe ne pouvait excessivement magnifier un général sans risquer d'attirer sur lui les soupçons de l'empereur<sup>26</sup>), mais on peut noter qu'une fâcheuse mésentente entre deux dignitaires byzantins est rapportée,

20. Que l'on pense à la célèbre formule de Macrobe, *Saturnales*, III, 14 : « *Vetustas quidem nobis semper [...] adoranda est.* »

21. *Ioh.* 1, 385-388 : *Ille procul tumulus uicinis proximis undis / cernitis [...] ? / ductor Belisarius illic / altius imposuit [...] tentoria.*

22. Cf. Zarini 1997b, 23, et, plus largement, Zarini 2003a.

23. Cf. Zarini 1998.

24. *Lettre à Sainte-Beuve*, déc. 1862.

25. Zarini 1997b, 62-3.

26. Zarini 1997a, 231. Faut-il expliquer ainsi la disgrâce dont se plaint Corippe dans l'*Éloge de Justin*, postérieur à la *Johannide* d'une quinzaine d'années ?

selon un principe analogique, à la lutte fratricide de Romulus et Remus (4, 82-102), ou que Jean s'assimile lui-même à Caton d'Utique (6, 340), tandis que le poète le compare à César (8, 149) lorsqu'il mate une rébellion dans son camp. À l'inverse, le perfide Stutias, officier romain qui trahit son général, croit voir devant lui, à l'article de la mort, son *socius* Catilina poursuivi par les Furies (4, 212). À titre de contre-exemple, il est notable que les Maures eux-mêmes se réclament d'un passé glorieux pour grandir leurs actions. Lors d'une bataille qui tourne en faveur des Byzantins, on voit le chef maure Bruten, soucieux de motiver ses troupes, rappeler les défaites essuyées dans la région par l'empereur Maximien : « Soldats fugitifs, souvenez-vous des antiques luttes soutenues par vos pères [...]. Maximien n'a jamais pu l'emporter sur nos ancêtres »<sup>27</sup>.

Il est remarquable que ces *exempla* renvoient tous au passé romain, avec lequel l'empereur Justinien tente à l'époque de renouer, sinon militairement, du moins idéologiquement : les Byzantins sont exclusivement appelés *Latini* ou *Romani*, ce qui est certes naturel, mais non dépourvu de sens, de même que, dans l'*Eloge de Justin*, Constantinople est la *noua Roma* (*Iust.* 3, 156 ; 4, 101...), par opposition à l'*antiqua Roma* (*Iust.* 1, 288). À cet égard, le simple fait que la *Johannide* est composée en latin et non en grec est emblématique d'un projet de retour à la romanité, sans parler du « purisme classicisant »<sup>28</sup> qui caractérise la lettre du texte. Corippe n'a-t-il pas l'ambition de faire résonner à nouveau les chants de Camènes<sup>29</sup>, les Muses romaines ? Présenter Jean Troglita comme un digne émule des gloires romaines comme César, si ce n'est comme supérieur à ces dernières (selon l'idéologie de la *renouatio in melius*), c'est magnifier l'Empire byzantin en recourant à l'« intemporelle imagerie de la *Roma potens* »<sup>30</sup>. Dans la perspective proprement politique qui est celle de la *Johannide*, c'est une manière de renforcer, par la mémoire, le consensus autour de l'ordre impérial.

Au-delà du souvenir du passé historique, et dans une perspective plus littéraire, on peut intégrer à une étude de la mémoire la question de la mémoire immédiate de l'auditeur, selon qu'il se souvient, ou non, de ce que le poète a pu dire à tel moment de sa *declamatio*. En effet, si l'auditeur et le poète savent pertinemment que la guerre a été, à terme, remportée par l'empire byzantin, il semble que Corippe se ménage une certaine part de « jeu » pour susciter, à certains moments, un léger doute fictionnel sur l'issue des événements. Ainsi, la situation est très compromise pour les Byzantins à la fin du livre VI, qui s'achève, après de longs passages sur les souffrances des troupes qui meurent de soif au désert et subissent de graves revers militaires, par la mort épouvantable d'un officier qui finit englouti dans des sortes de sables mouvants (6, 753-773)<sup>31</sup>. Certes, le premier mot de la préface – *uictor* – annonce très clairement quelle sera la fin de l'épopée, fin nécessairement positive, mais on peut se demander si l'auditeur, emporté par des retournements et des épisodes qui s'étalent sur huit livres et près de cinq mille vers, ne pouvait pas croire, par endroits, qu'une autre fin était possible. C'est encore plus manifeste quand Corippe se plaît à mettre en scène une prophétie qui laisse croire, bien que le poète ne tarde pas à désigner cette prophétie comme mensongère, que l'issue de la guerre sera favorable aux Maures (6, 166-176). En fait, l'assurance d'une victoire finale et l'indécision momentanée ne sont pas totalement inconciliables : aussi longtemps que dure l'épopée, le poète se doit de tenir son auditeur en haleine, par

27. *Ioh.* 5, 176-180 : *o fugitiua manus, uel prisca memento / bella senum [...] / nec uincere nostros / Maximianus auos [...] / potuit.*

28. Zarini 2003b, 10-11.

29. *Ioh.* 1, 8 : « *Aeneadas rursus cupiunt resonare Camenae* », « Les Camènes veulent à nouveau faire résonner le nom des Enéades. »

30. Zarini 1997a, 239.

31. Sur le motif du désert, de la chaleur et de la soif, on consultera Zarini 2003b.

le recours à l'alternance d'épisodes variés, qui est, comme le rappelle D. Madelénat<sup>32</sup>, constitutive du genre épique, et singulièrement lorsque le poème est aussi long que la *Johannide*.

## La mémoire des textes

Le « souci épique de mémoire », qui est au cœur même du projet de Corippe, ne se traduit pas uniquement par le rappel des événements du passé. Le poète, qui se compare explicitement à Virgile dans sa préface – fût-ce dans un *locus humilitatis*, puisqu'il déclare qu'il « ne chante pas un poème digne » de lui (*praef.* 16) –, s'inscrit résolument dans une tradition proprement littéraire. Le titre même de sa *Johannide* en fait une héritière de l'*Enéide* ou de la *Thébaïde*. Aussi ce poème ne se donne-t-il pas pour seul objet la mémoire du passé, mais également la mémoire des textes eux-mêmes ; dès lors, ces poèmes qui se lisent, à la faveur des innombrables *retractationes*, entre les lignes de la *Johannide*, sont eux aussi *uenturo generi [...] legenda* (*praef.* 4).

De fait, la *Johannide* est saturée de références littéraires. Ces dernières, qui renvoient essentiellement à la Bible d'un côté, à Virgile et Lucaïn de l'autre, mais aussi à nombre d'autres auteurs, classiques ou tardifs, qu'il serait trop long d'énumérer, attestent de la grande culture littéraire de notre *grammaticus* – qui a fait siens les préceptes d'Eumolpe<sup>33</sup>. Au reste, cette question a été largement étudiée, et depuis le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Qu'il nous suffise ici d'insister sur les implications de cette pratique sur la question qui nous intéresse : du fait des références littéraires, le passé pendant lequel s'est déroulé le *Bellum Mauricum*, c'est-à-dire un passé récent, est traité à travers un prisme classicisant. C'est ainsi, par exemple, que, contre toute vraisemblance, et malgré quelques rares exceptions qui « ouvrent » l'épopée sur l'époque contemporaine, les guerriers de l'armée byzantine se battent selon les mêmes schémas que les héros homériques<sup>35</sup>.

Le recours à ce prisme classicisant, qui inscrit l'histoire dans un réseau de références littéraires, relève de la tentative que fait Corippe de constituer une mémoire collective, nécessaire à l'établissement d'un consensus politique. Ce processus est double.

Tout d'abord, ce qui a été dit du rappel du passé ancien vaut également pour le recours aux références littéraires (d'autant que la frontière entre référence littéraire ou référence historique est parfois floue, singulièrement, et surtout dans l'esprit d'un homme du VI<sup>e</sup> siècle, en ce qui concerne les récits bibliques). En effet, le rapprochement de l'histoire et des mythes revient à glorifier l'histoire, de sorte que la mémoire du texte permet de magnifier la mémoire du passé. C'est ainsi que des personnages historiques sont grandis par la comparaison avec un personnage mythologique (d'autant plus que la *synkrisis* entre un homme et un héros mythologique est un *topos* panégyrique<sup>36</sup>) ; ainsi le chef berbère Antalas est-il comparé à Cacus (3, 158 sq.), ce qui implique que son adversaire, Jean, soit aussi puissant qu'Hercule. On a, en outre, depuis longtemps montré tout ce que Jean Troglita doit au personnage

32. Madelénat 1986, 49 : « Comme le protagoniste ne doit ni succomber, victime tragique, ni vaincre rapidement (le poème, court, livrerait une vision unilatérale et sans ombre de la "praxis" humaine), les segments d'action – symétriques et parallèle (redoublements de combats et de triomphes) ou inversés (succès et échecs) – sont entraînés dans un mouvement spiralé cyclique, avec des péripéties où l'adversaire semble l'emporter, de faux dénouements et des désastres côtoyés. »

33. *Satiricon*, 118, 3 : « *neque concipere aut edere partum mens potest nisi ingenti flumine litterarum inundante* », « et aucune intelligence n'est capable de concevoir ou de produire un grand œuvre si elle ne s'est laissée inonder par le limon fertilisant de l'immense fleuve de la littérature » (trad. Sers 2001).

34. A commencer par les travaux fondateurs du premier éditeur de la *Johannide*, P. Mazzucchelli, suivi par R. Amann (cf. Amann 1885).

35. Cf. Zarini 2003b, 82-87, qui souligne que « l'impression dominante est [...] celle de combats intemporels » et étudie la permanence du schéma homérique.

36. Zarini 2003b, 5.

d'Enée<sup>37</sup>. Selon le même processus, les situations historiques sont elles aussi doublées d'une référence littéraire : telle bataille qui a bel et bien eu lieu est rehaussée par la comparaison implicite avec les guerres menées par Josué (5, 522-524) ; de façon plus nette encore, le voyage en bateau qui conduit les troupes byzantines de Constantinople aux rivages de l'Afrique suit un itinéraire tout poétique : les navires longent le rivage de Troie (1, 171-207). Corippe peut ainsi rivaliser avec, entre autres, la célèbre description des ruines de Troie dans la *Pharsale* (9, 950 sq.), mais aussi faire rejaillir sur Jean un peu de l'éclat des héros troyens (et, implicitement, du personnage qui tient son rôle chez Lucain, Jules César)<sup>38</sup>. Surtout, Corippe ne se fait pas faute d'insister sur l'analogie entre Jean et Enée, puisqu'il nous livre les pensées de Pierre, le fils de Jean, qui « se croit Ascagne, pense que sa mère est Créuse [...]. Le père, alors, c'était Enée, et maintenant, le père, c'est Jean lui-même »<sup>39</sup>.

Il va sans dire que les renvois à des références littéraires impliquent une certaine relation du poète à son public, sur qui s'exerce son projet politique. En fait, la mémoire des textes sert également d'une autre manière le projet de légitimation politique qui est celui de Corippe. Il ne s'agit pas seulement de magnifier l'Empire, mais aussi de faire advenir un consensus politique par la constitution d'un réseau de références culturelles communes. En effet, si l'ensemble des auditeurs du poète ne sont pas totalement convaincus par les bienfaits de l'occupation byzantine, il est probable, en raison de leur niveau social, qu'ils partagent tous les mêmes références culturelles. Ainsi, comparer Jean à Enée, par exemple, c'est aussi, comme l'a bien vu V. Zarini, permettre à un public « assez cultivé pour guetter et apprécier des allusions littéraires »<sup>40</sup> d'éprouver le plaisir de la reconnaissance. Reconnaissance d'un vers, directement imité de tel vers plus ou moins célèbre, à commencer par la formule virgilienne « *parcere subiectis et debellare superbos* » (*Aen.* 6, 853), qui est reprise à plusieurs reprises sous des formes diverses (*Ioh.* 1, 148-149 ; 2, 368 ; 4, 124-125 ; 3, 343...); reconnaissance d'une situation, à l'image de la fuite du Maure Ierna, à la fin du chant V. En effet, Ierna y est implicitement – et le plaisir est d'autant plus grand que la référence est un peu plus difficile à discerner – assimilé à Enée, mais de façon antithétique : le Maure s'enfuit en emportant avec lui les *simulacra* du dieu Gurzil, de même qu'Enée s'enfuit de Troie en portant son père et les objets du culte sur son dos. Mais, à la différence de son plus chanceux modèle, ce geste le condamne, puisque alourdi par la charge, il est retardé et finalement tué (5, 494-498). Au demeurant, ce passage met une évidence une certaine christianisation du modèle virgilien, puisque qu'il s'y fait jour une condamnation toute judéo-chrétienne des idoles.

Ainsi, par le recours à des références qui relèvent de la mémoire des textes et qui rehaussent le récit historique, ce dernier devient récit poétique, épique. Ce procédé contribue doublement à la construction d'un consensus politique : il permet, en faisant des Byzantins des héros épiques, de magnifier l'Empire « romain », et dès lors proclamer la légitimité de la reconquête justinienne de l'Afrique, tout en consolidant le consensus politique en insistant sur les liens culturels qui unissent l'auditoire et les commanditaires du poème.

37. On trouvera un bon aperçu sur cette question dans Burck 1979.

38. Voir le commentaire de ce passage dans l'édition de Vinchesi 1983, 112.

39. *Ioh.* 1, 201-203 : *Se putat Ascanium, matrem putat esse Creusam. / [...] Tunc pater Aeneas, et nunc pater ipse Iohannes.*

40. Zarini 2003b, 13.

## Le *magnus uatum labor* (*Pharsale*, 9, 980)

Il est manifeste que la mémoire, qu'il s'agisse de mémoire du passé ou de mémoire des textes, s'inscrit chez Corippe dans une visée pragmatique. Néanmoins, ce ne serait pas faire justice au poète que de lui refuser toute ambition poétique. Si les références aux œuvres du patrimoine culturel de son temps participent, comme nous l'avons vu, d'un projet politique, elles n'en indiquent pas moins la volonté qu'a Corippe de composer une œuvre poétique digne de s'inscrire à son tour dans la mémoire collective. Ainsi, sa *Johannide*, au-delà de son statut de poème de circonstance, doit aussi être considérée dans le rapport agonistique<sup>41</sup> qu'elle entretient avec les poèmes épiques qui l'ont précédée – Corippe affiche son intention de rivaliser avec les « Camènes de Rome »<sup>42</sup>.

Le projet d'inscrire la *Johannide* dans la mémoire collective a pour conséquence de l'orienter vers l'avenir, et pas uniquement vers le passé. En effet, Corippe affirme clairement son ambition, au demeurant caractéristique de la poésie épique, de sauver les héros de l'oubli (et ici, les héros de son temps) : « Qui pourrait rappeler le trépas cruel de tant de chefs [...] ? Cependant, mes vers en sauveront de l'oubli quelques-uns »<sup>43</sup>. On ne sera pas surpris, dès lors, de voir Corippe reprendre à son compte le thème homérique du soldat-aède qui, tel Achille, chante les hauts faits des héros (*Iliade*, 9, 186-189), puisque l'on voit les soldats eux-mêmes célébrer les héros historiques, dans le cadre d'une veillée nocturne (3, 1-11), ou les héros mythologiques de Troie, lors du voyage en bateau (1, 197). La fonction qu'assigne Corippe à la poésie est donc de transmettre la mémoire, et singulièrement aux générations futures, comme l'affirmait déjà la préface de l'œuvre. Lorsque Jean, au chant III, demande à ses hommes de lui rappeler l'histoire de l'époque qui a précédé l'intervention byzantine et que Gentius lui suggère d'interroger Liberatus, Jean et Gentius ne sont pas uniquement des figures de l'auditeur, mais également du lecteur atemporel, idéal, que se donne l'œuvre.

Or, si Corippe a pour ambition de faire de son poème un monument des gloires du passé, ce n'est pas sans espérer une contrepartie : transmettre aux générations futures la mémoire de son œuvre elle-même. On notera en effet la récurrence du verbe *legere*, « lire », généralement conjugué au futur ; le poète déclare ainsi que le nom d'un héros restera dans toutes les mémoires, « tant que nos descendants liront, dans les temps à venir, le récit de ces terribles guerres »<sup>44</sup>.

Ainsi, la *Johannide* est au confluent du passé, dont elle transmet la mémoire, du présent, qu'elle magnifie pour mieux légitimer les prétentions byzantines, et de l'avenir, à qui elle destine la mémoire du passé et du présent et où elle espère survivre, à son tour, dans la mémoire de la postérité. Dans cette entreprise mémorielle, le poète, s'il ne cache pas qu'il est stipendié<sup>45</sup>, est revêtu d'une mission qu'il est seul à pouvoir assurer : lui qui, à l'image du tribun Liberatus, dont nous avons vu qu'il est une image du poète, connaît « les causes »<sup>46</sup>, il est le dépositaire privilégié de la mémoire, fidèle en cela à la conception du *uates* inspiré par les Muses, filles de Mémoire<sup>47</sup>.

41. C'est ainsi qu'à propos du passage où la flotte byzantine longe le rivage de Troie (1, 171-207), P. Galand-Hallyn note que « bel exemple métatextuel, ce passage confirme symboliquement non seulement l'assimilation de Jean et Pierre à Enée et Lule, mais aussi celle de Corippe à Virgile lui-même » (Galand-Hallyn 1993, 73).

42. *Ioh. praef. 37* : *Rustica Romanis dum certat Musa Camenis*, « tandis que ma Muse rustique rivalise avec les Camènes de Rome » (trad. V. Zarini).

43. *Ioh. 8, 528-532* : *Quis tot acerba ducum [...] funera / explicet [...] ? [...] Sed carmine paucos / e multis signabo meo*.

44. *Ioh. 8, 509* : *dum fera bella legent aevo ueniente minores*.

45. *Ioh. praef. 30* : *fraudabor solus munere nulla canens ?*, « Serai-je seul frustré de récompense en ne chantant rien ? » (trad. V. Zarini).

46. *Ioh. 3, 54* : *Nitor, summe ducum, causas narrare malorum*, « je m'efforce, chef suprême, de raconter les causes de ces malheurs ».

47. On remarquera pourtant qu'au début du catalogue des troupes maures, au livre II, le poète ne doit pas son omniscience aux Muses, mais à l'empereur Justinien lui-même, qu'il appelle à son secours (2, 24).



## Conclusion

Au terme de cette étude, il apparaît que la mémoire est indissociable de l'identité. En effet, dans une épopée qui, célébrant le temps présent par le biais de la mémoire, est conçue comme une *Enéide* justinienne<sup>48</sup>, Corippe jette les bases d'un consensus mémoriel, culturel, et partant politique, en oeuvrant à la constitution d'une mémoire collective, commune à tous ceux qui se revendiquent de l'héritage de la romanité. Affirmer l'identité romaine et chrétienne du groupe auquel il s'adresse, c'est, en contrepartie, rejeter les autres groupes sociaux, politiques ou religieux, et singulièrement, les Maures, rebelles à l'Empire et païens, en un manichéisme qui n'est pas sans annoncer l'idéologie de la croisade<sup>49</sup>.

C'est donc, avant tout, un projet politique que celui de Corippe. Le poète a pour mission de composer un poème officiel qui exerce une propagande savante sur un parterre de notables, pour magnifier l'Empire byzantin et légitimer la reconquête de l'Afrique. Mais il ne faudrait pas négliger ce que son usage de la mémoire a de proprement littéraire. Outre le fait que ce projet politique s'appuie sur des codes culturels, à travers ce que l'on peut appeler la mémoire des textes, il est manifeste que le poète nourrit des ambitions plus hautes : de son poème, il entend faire un monument à la gloire des héros du temps passés, mais aussi à celle des poètes, dans l'espoir de voir sa *Johannide*, un jour, entrer dans la mémoire.

Force est de constater, néanmoins, que cette ambition a été mal servie par la pauvre tradition manuscrite de la *Johannide*, pourtant la première épopée historique de la latinité chrétienne, sorte de « chaînon manquant » entre l'épopée antique et la chanson de geste.

## Bibliographie

### Auteurs antiques

- CORIPPE (Antès 2002), *Éloge de l'empereur Justin II*, S. Antès (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (CUF), (1<sup>ère</sup> éd. 1981).
- CORIPPE (Diggle & Goodyear 1970), *Flavii Cresconii Corippi Iohannidos seu de Bellis Libycis libri VIII*, J. Diggle et F. R. D. Goodyear (éd.), Cambridge, 1970.
- CORIPPE (Alix 1899-1902), *La Johannide*, J. Alix (trad.), in *Revue Tunisienne* (Préface, 1899, t. 6, p. 38-39; Livre I, 1899, t. 6, p. 148-160; Livre II, 1899, t. 6, p. 314-324; Livre III, 1899, t. 6, p. 453-462; Livre IV, 1900, t. 7, p. 106-120 et 184-195 (= Livre V); Livre V (= Livre VI), 1900, t. 7, p. 372-377 et 477-488; Livre VI (= Livre VII), 1901, t. 8, p. 210-213 et 327-335; Livre VIII, 1902, t. 9, p. 83-96).
- CORIPPE (Zarini 1986), « La préface de la *Johannide* de Corippe : certitudes et hypothèses », V. Zarini (éd. et trad. de la préface de la *Johannide*), *Revue des Études Augustiniennes*, 32, 1-2, p. 74-91.
- CORIPPE (Vinchisi 1983), *Flavii Cresconii Corippi Iohannidos liber primus*, M. A. Vinchisi (éd.), Naples, M. d'Auria editore, 1983.
- PÉTRONE (Sers 2001), *Satiricon*, O. Sers (éd. et trad.), Paris, Les Belles Lettres (Classiques en poche ; 44).

### Études

- AMANN (1885), *De Corippo priorum poetarum latinorum imitatore*, diss. Kiel, Oldenburg.
- BURCK E. (1979), « Die *Iohannis* des Corippus », in *Das römische Epos*, E. Burck (éd.), Darmstadt, p. 379-399.
- GALLAND-HALLYN P. (1993), « La *Johannide* (*De bellis Libycis*). Corippe et le sublime dans la "dernière" épopée romaine », in *À la croisée des études libyco-berbères : mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, J. Drouin et A. Roth (éd.), Paris, Geuthner, p. 73-87.
- HAUSER A. (2004), *Histoire sociale de l'art et de la littérature*, Paris, PUF, (1<sup>ère</sup> éd. 1982).
- HOFMANN H. (1988), « Überlegungen zu einer Theorie der nichtchristlichen Epik in der lateinischen Spätantike », *Philologus*, 132, p. 101-159.

48. Zarini 2003b, 137.

49. Sur la préfiguration de la croisade, cf. Zarini 1997b, 77-78.

- LAUSBERG M. (1989), « *Parcere subiectis*. Zur Vergilnachfolge in der *Iohannis* des Coripp », *Jahrbuch für Antike und Christentum*, 32, p. 105-126.
- MADELENAT Daniel (1986), *L'épopée*, Paris, PUF.
- MODÉLAN Y. (1986), « Corippe et l'occupation byzantine de l'Afrique : pour une nouvelle lecture de la *Johannide* », *Antiquités Africaines*, 22, p. 195-212.
- MODÉLAN Y. (2003), *Les Maures et l'Afrique romaine (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle)*, Rome, École française de Rome.
- ROMANO D. (1968), « L'ultimo epos latino. Interpretazione della *Iohannis* di Corippo », in *Atti dell'Accademia di Scienze, Lettere e Arti di Palermo*, série 4, vol. 27, t. 2, p. 5-37.
- ZARINI V. (1997a), « Poésie officielle et arts figurés au siècle de Justinien : images de pouvoir dans la *Johannide* de Corippe », *Revue des Études Latines*, 75, p. 219-240.
- ZARINI V. (1997b), *Berbères ou barbares ? Recherches sur le livre second de la Johannide de Corippe*, Nancy-Paris, de Boccard.
- ZARINI V. (1998), « Les animaux employés comme instruments de combat dans un poème latin du VI<sup>e</sup> siècle », *Vita Latina*, 150, p. 93-98.
- ZARINI V. (2003a), « Aspects et paradoxes du désert dans une épopée latine de l'Afrique chrétienne du VI<sup>e</sup> siècle », in *Le désert, un espace paradoxal. Actes du colloque de l'Université de Metz, 13-15.IX.2001*, Berne, Peter Lang, p. 143-157.
- ZARINI V. (2003b), *Rhétorique, poétique, spiritualité : la technique épique de Corippe dans la Johannide*, Turnhout, Brepols.
- ZARINI V. (2005), « *Mauri, Romani, Afri* : le regard de Corippe sur l'Afrique byzantine et l'identité de ses populations », in *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, C. Briant-Ponsart (dir.), Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre.